

MÉTIERS D'ART ET PATRIMOINE INDUSTRIEL : UNE ALLIANCE DURABLE

Mémoire remis à l'attention de la Commission
sur la culture, le patrimoine et les sports de la
Ville de Montréal

Dans le cadre de la consultation Patrimoine
industriel : conserver et mettre en valeur les
ensembles industriels d'intérêt patrimonial

Recherche et rédaction par Catherine Charron
Coordonnatrice en architecture et patrimoine
Conseil des métiers d'art du Québec

Catherine.charron@metiersdart.ca
514-861-2787 poste 211
www.metiersdart.ca

Montréal, 6 mai 2021

TABLE DES MATIÈRES

Introduction et résumé	3
Le CMAQ et son rôle dans la conservation du patrimoine	4
Mission	4
Un regroupement.....	4
Des partenariats pour le patrimoine.....	5
Une formation unique en métiers d'art du patrimoine bâti.....	6
Trois idées porteuses pour le patrimoine industriel montréalais	6
1. Les artisans : des alliés essentiels de la restauration.....	6
2. Des ateliers et des chantier-école pour faire sens du patrimoine industriel.....	7
3. Documenter les savoir-faire, les techniques et les matériaux d'époque.....	10
Trois principes à considérer dans la démarche globale.....	12
1. Vers une définition holistique du patrimoine industriel montréalais	12
2. En faveur d'une approche collaborative à tous les niveaux.....	13
3. Développement durable	14
Résumé des recommandations	15
Conclusion.....	17

Introduction et résumé

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) salue la démarche de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal qui procède à cette consultation visant à réfléchir aux meilleurs outils pour mieux conserver et mettre en valeur les ensembles industriels d'intérêt de Montréal.

Complexe et diversifié, le riche patrimoine industriel fait partie de l'ADN même de Montréal. C'est pourquoi il est fondamental que la ville se dote d'outils adaptés à sa réalité et à la hauteur des plus grands standards internationaux en matière de protection et de réhabilitation du patrimoine. À ce titre, les artisans des métiers d'art sont des alliés naturels et essentiels afin de mieux comprendre, documenter, restaurer, occuper, et mettre en valeur le patrimoine industriel montréalais.

Dans ce mémoire, le CMAQ propose **trois idées porteuses** :

1. Voir les artisans des métiers d'art comme des partenaires de marque pour participer à la requalification concertée ainsi que la restauration des bâtiments et ensembles industriels de Montréal;
2. Comprendre que les artisans des métiers d'art sont à la recherche d'espaces destinés à la production, à la formation de la relève et à la mise en valeur de leur savoir-faire. Les bâtiments industriels montréalais représentent une opportunité d'occupation organique et inexploitée dont la ville de Montréal gagnerait à se saisir;
3. Reconnaître que les artisans des métiers d'art détiennent des connaissances sur les matériaux, les techniques de construction et les savoir-faire des bâtiments patrimoniaux que peu d'acteurs ont. La documentation historique et l'inventaire détaillé des ensembles industriels patrimoniaux seraient enrichie significativement par leurs connaissances, ce qui permettrait une meilleure prise en compte de leur valeur patrimoniale globale.

Ces idées sont soutenues par **3 principes clés** :

1. Une **définition holistique** du patrimoine industriel montréalais;
2. Une **approche collaborative** incluant tous les acteurs concernés par le patrimoine industriel : artisans, restaurateurs, propriétaires, architectes, ingénieurs spécialisés, experts, etc.
3. Une **requalification durable et organique** des ensembles et bâtiments industriels qui respecte l'esprit des lieux, des matériaux et des savoir-faire associés.

Le CMAQ et son rôle dans la conservation du patrimoine

Mission

Créé en 1989, le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) a pour mission de représenter, soutenir et développer le domaine des métiers d'art au Québec.

Reconnu par la Loi S-32.011¹, le CMAQ est également le seul organisme à représenter les artisans et artisans en architecture et patrimoine au Québec depuis maintenant plus de 10 ans.

Par ses actions structurantes, ses représentations et les services qu'il offre à ses membres, le CMAQ est devenu une institution de premier plan qui a développé d'étroites collaborations avec les nombreux intervenants du domaine du patrimoine : entre autres, le gouvernement du Québec, les municipalités et les MRC, l'Ordre des Architectes du Québec, les ingénieurs, les restaurateurs du Centre de conservation du Québec (CCQ), et une foule d'autres organismes du patrimoine à travers la province et le Canada.

Un regroupement

Le CMAQ regroupe plus de 1 000 membres professionnels. Ceux-ci ont tous été sélectionnés à la suite d'un processus rigoureux visant à assurer la pleine maîtrise des techniques et des savoir-faire liés à leur métier. Cette évaluation et sélection se fait à partir des normes et standards établis par des comités de pairs, et ce, pour chacun des métiers. Au final, cela permet de garantir aux donneurs d'ouvrages la qualité professionnelle et exemplaire des réalisations qui proviennent des artisans certifiés.

Depuis 2011, les mécanismes de reconnaissance des compétences des membres au sein du CMAQ permettent de reconnaître et d'intégrer les artisans professionnels de l'architecture et du patrimoine. Ces membres forment aujourd'hui le premier répertoire des artisans professionnels des métiers d'art liés à l'architecture et au patrimoine du Québec.

Des quelque 1 000 membres du CMAQ, près de 160 artisans œuvrent dans le secteur de l'architecture et du patrimoine. Ces détenteurs d'un savoir-faire traditionnel et/ou d'une expertise pointue peuvent ainsi intervenir sur notre cadre bâti, incluant le patrimoine industriel, en tout respect de meilleurs standards internationaux.

Plus particulièrement, l'artisan professionnel en métiers d'art du patrimoine bâti est en mesure de restituer l'état d'origine ou de retourner à un état antérieur connu d'un élément du patrimoine bâti. Pour ce faire, il exécute des tâches de réparation, de reproduction ou de reconstitution, en satisfaisant aux règles de l'art de son métier, les traditions et les chartes de bonnes pratiques en conservation-restauration.

¹ Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs.

Cette profession couvre neuf métiers référencés et retenus par le CMAQ :

- Charpentier traditionnel
- Menuisier-Ébéniste
- Ferronnier et forgeron d'art
- Maçon traditionnel
- Peintre en arts décoratifs
- Plâtrier traditionnel ornemaniste incluant staffeur-stucateur
- Tailleur de pierre
- Couvreur ferblantier traditionnel ornemaniste
- Artisan du vitrail

À des échelles variables, ces artisans sont appelés à intervenir sur divers éléments du patrimoine industriel, notamment sur le territoire de la métropole, que ce soit sur les fondations, les murs de maçonnerie, les ornements, les cheminées, les toits, les gouttières ou encore les intérieurs.

Des partenariats pour le patrimoine

Organisation de référence en ce qui concerne les normes et standards des métiers, le CMAQ collabore avec l'ensemble du milieu du patrimoine, dont l'Ordre des architectes du Québec, les directions du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Montréal, le Centre de conservation du Québec², la Commission de la construction du Québec, les Sociétés d'histoire, Héritage Montréal, Action Patrimoine, ICOMOS Canada³, l'Association québécoise du patrimoine industriel.

Il participe aussi à plusieurs comités sur le patrimoine à l'échelle locale et nationale, tout comme il est régulièrement invité à des tables de concertations afin de représenter les artisans et présenter leur rôle central dans les projets de restauration, d'entretien et de conservation du patrimoine bâti.

L'expertise des membres du CMAQ est également reconnue par la Commission de la construction du Québec. En effet, l'exclusion 19.13 à la Loi R-20⁴ qui régit l'industrie de la construction permet précisément aux membres du CMAQ d'œuvrer sur les chantiers, afin de réaliser certaines interventions. Le CMAQ est également agréé par la Commission des partenaires du marché du travail comme organisme formateur et participe ainsi à l'élaboration de formation continue pour ses membres.

² Le Centre de conservation du Québec est affilié au Ministère de la Culture et des Communications du Québec a pour mission de fournir des services spécialisés d'expertise-conseil, de formation et de restauration. Il est un partenaire indispensable de la restauration au Québec : <https://www.ccg.gouv.qc.ca/>.

³ Conseil International des Monuments et des Sites : <https://www.icomos.org/fr>.

⁴ Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

Une formation unique en métiers d'art du patrimoine bâti

En juillet 2011, avec le soutien de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le CMAQ a accru son engagement permettant d'identifier, de regrouper et de former les artisans des métiers d'art du patrimoine bâti. La même année, il réalise un plan de formation continue pour ces professionnels.

En juin 2020, le **Rapport de la vérificatrice générale du Québec** souligne les nombreuses lacunes dans le domaine de la conservation du patrimoine immobilier et de sa gestion ministérielle, mais aussi un manque de ressources, tant financière qu'en termes d'expertise dans les diverses régions, un manque de vision et de stratégies à long terme, sans oublier un déficit de connaissances pratiques et fondamentales au sein des unités ministérielles afin d'en assurer une gestion adéquate, responsable et holistique⁵.

C'est dans ce contexte que le développement d'une formation spécialisée en intervention sur le patrimoine bâti a vu le jour. Réalisé en partenariat avec le Cégep du Vieux-Montréal, le programme de formation menant à une attestation d'étude collégiale (**AEC**) en **métiers d'art du patrimoine bâti** vise à perfectionner les compétences des artisans en architecture et patrimoine ainsi que celles des ouvriers spécialisés afin qu'ils puissent intervenir dans un contexte de conservation patrimoniale. Les neuf métiers d'art cités plus haut sont ciblés.⁶

Le projet-pilote de cette formation AEC a été lancé en janvier 2021, moyennant une formule hybride combinant cours en ligne et cours en atelier. À cet égard, les deux premières spécialisations retenues sont l'ébénisterie et la taille de pierre. En développant cette formation, le CMAQ souhaite notamment explorer encore davantage les liens entre la formation de la relève artisanale et les besoins en restauration des bâtiments patrimoniaux.

Trois idées porteuses pour le patrimoine industriel montréalais

1. Les artisans : des alliés essentiels de la restauration

Le patrimoine bâti exige des interventions de conservation à la fois ambitieuses et respectueuses des lieux. Pour ce faire, les artisans liés à l'architecture et patrimoine du CMAQ représentent des acteurs clés. Non seulement connaissent-ils et reconnaissent-ils les méthodes et techniques de travail utilisées, œuvrent avec les matériaux d'origine, mais ils ont aussi préservé et développé une expertise fine des techniques anciennes. Ils savent également user avec justesse et créativité pour répondre aux exigences et aux défis inhérents à chaque projet. Fondamentalement, c'est le rapport culturel au bâtiment qui les caractérise et distingue : la connaissance de l'histoire, de l'architecture et des régionalismes dont ils font preuve est remarquable. De plus, ils ont acquis une

⁵ Rapport du Vérificateur général du Québec, 2020, Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier. En ligne : https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/163/vgq_tome-juin2020_ch03_web.pdf.

⁶ En savoir plus sur cette formation : <https://www.metiersdart.ca/evenements/id/173>.

connaissance des exigences du travail en conservation du patrimoine bâti : méthodes et principes d'intervention, analyse, recherche documentaire, documentation du travail.

Les artisans professionnels sont ainsi des alliés naturels de la restauration du patrimoine bâti et sont habitués de travailler au cœur de vastes équipes multidisciplinaires afin de contribuer à l'excellence des projets. Or, bien que la Commission de la Construction du Québec reconnaisse qu'ils peuvent œuvrer dans leurs champs de spécialité sur les chantiers, les artisans sont souvent désavantagés par un processus d'appel d'offres public lourd qui ne leur permettent pas de soumissionner, alors qu'ils seraient des travailleurs appropriés afin de réaliser les travaux.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que les appels d'offres devraient comporter une clause qui détaille spécifiquement quels types sous-traitants et quelles compétences sont obligatoires pour les diverses interventions sur le patrimoine bâti. Les entrepreneurs généraux qui soumissionnent seraient alors tenus d'engager des artisans compétents et reconnus afin de réaliser certaines interventions, ce qui garantirait une meilleure qualité d'exécution. Un meilleur suivi de la part du donneur d'ouvrage à ce sujet serait également important afin de valider que cette clause est bien respectée.

Recommandation no. 1

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal intègre des clauses spécialisées facilitant l'intégration de la main-d'œuvre des artisans professionnels dans les appels d'offres pour la restauration des ensembles industriels patrimoniaux montréalais.

2. Des ateliers et des chantier-école pour faire sens du patrimoine industriel

L'occupation des bâtiments et leur usage ont un impact significatif sur leur conservation et leur vitalité. Le patrimoine industriel, bien que témoin du passé, peut encore aujourd'hui intégrer des activités de productions rentables qui font vivre et qui s'inscrivent en continuité avec cette histoire. C'est pourquoi nous proposons deux usages significatifs des ensembles industriels :

- L'occupation par des ateliers d'artisans;
- L'occupation temporaire et permanente des sites industriels par des chantiers-écoles et atelier-école

Ateliers d'artisans et besoins d'occupation

Depuis plusieurs années, les artisans de la métropole sont confrontés à un problème de précarité quant aux espaces disponibles qui sont destinés aux ateliers d'artisans. Cette situation s'explique principalement en raison de l'inflation immobilière dans plusieurs secteurs de la ville ainsi que des zones qui limitent la tenue d'activités qui génèrent des nuisances (bruits, poussière, transport par camion, etc.). La crise sanitaire et la crise du logement dans la métropole ne font qu'accentuer cette situation pourtant décriée depuis plusieurs années déjà.

Les artisans de l'architecture et du patrimoine ont des besoins d'atelier différents des artistes des autres familles des métiers d'art. Leur pratique les amène à produire du bruit, de la poussière, de la fumée. Elle conduit également à l'utilisation de produits chimiques, de grandes quantités d'eau et à recevoir des livraisons de matières premières (bois, charbon, palettes de brique, chaux, blocs de pierre, etc.) par camions. La fabrication des pièces demande souvent des espaces hauts et vastes, qu'on pense à des escaliers en fer forgé, à des charpentes de bois, à la reproduction de sculpture monumentale, etc. Ces besoins particuliers convergent vers la recherche de bâtiments industriels qui, par leur fonction initiale, répond aux mêmes besoins et contraintes quant à l'espace. Les artisans forment ainsi souvent une relation symbiotique avec l'industrie légère ou lourde.

Voici quelques caractéristiques compatibles avec les besoins des artisans en matière d'atelier :

- Volumétrie et hauteur des plafonds
- Plancher de béton
- Entrée d'eau / électricité de haut voltage
- Luminosité grâce à la fenestration
- Accès à un débarcadère
- Accès à un monte-charge
- Environnement tolérant aux bruits et à la poussière

Ceci étant, il ne faut pas négliger non plus le fait que les artisans ont développé des habiletés techniques afin d'adapter eux-mêmes les lieux qui s'offrent à eux, en fonction de leur besoin (suivant les normes en vigueur). Un bon exemple de cette réalité est le cas de Les Forges de Montréal. Situé dans l'ancienne station de pompage Riverside, l'organisme occupe un bâtiment industriel de 1887 qu'il a lui-même converti en atelier de forge. Cette illustration saillante montre comment l'intégration d'un atelier de production artisanale, d'un musée, d'une école, dans un lieu industriel, peut être à la fois organique avec son milieu et source d'attractivité.

De nombreux autres exemples de conversion de bâtiments industriels en ateliers de ce type existent à Montréal :

- Espace Verre (école de verre soufflé)⁷
- Édifice Fry-Cadbury⁸
- Usine C⁹ Centre de création et diffusion
- Complexe du Canal ¹⁰
- Usine Grover¹¹
- Etc.

Pour la majorité de ces cas, le caractère industriel du bâtiment est tout spécialement mis de l'avant dans l'identité même du lieu et des productions qui en découlent. La production

⁷ <https://espaceverre.qc.ca/>.

⁸ <https://gestioncoulombe.com/portfolio/2050-dandurand-rosemont/>.

⁹ <http://usine-c.com/>.

¹⁰ <https://giquovadis.com/fr/portfolio/complexe-canal-lachine/>.

¹¹ https://www.lavitrine.com/emplacement/Usine_Grover.

artisanale crée donc un fil conducteur avec les usages industriels du passé, en les liant à aujourd'hui et vers demain.

Les études et mémoires¹² réalisés par le CMAQ et ses partenaires démontrent l'urgence et le souhait des écoles de formation présentes sur le territoire montréalais d'avoir accès à des espaces plus grands et plus adéquats afin de répondre aux besoins d'évolution des pratiques en métiers d'art. Du même souffle, cela permettrait de soutenir convenablement la formation professionnelle de la relève dans les ateliers-écoles.

En tant que métropole culturelle, Montréal contribuerait à son propre rayonnement en promouvant celui des artisans et des métiers d'art dans la création, l'enrichissement de la culture à Montréal. Ce serait pour la Ville une excellente opportunité de soutenir la vitalité culturelle de Montréal en développant des mécanismes facilitant l'occupation des bâtiments industriels patrimoniaux par des artisans qui feront usage des espaces pour de la production, mais également de la formation, de la mise en valeur, du développement touristique et de la médiation culturelle.

Nous croyons essentiel de créer une vitrine des métiers d'art au sein de notre métropole, pour rendre accessibles à la population les savoir-faire et les lieux de création pour la communauté. Les artisans ont un rôle clé à jouer dans la définition et l'appropriation de l'identité d'une population. Ils peuvent être des partenaires d'éducation pour reconnecter les jeunes générations avec la matière. Les artisans sont aussi des acteurs économiques importants sur un territoire à une échelle locale, régionale, nationale, et même internationale.

Chantier-écoles et atelier-écoles

Les ensembles industriels nécessitent souvent de l'entretien spécialisé et de la restauration afin de répondre aux normes actuelles de la construction. Ils ont également besoin d'une vocation contemporaine, cohérente et compatible avec les milieux dans lesquels s'insèrent ces ensembles. Ce faisant, ils sont des lieux propices à la formation de la relève dans le domaine de la restauration du patrimoine, que soit de manière transitoire, ou permanente.

Le CMAQ soulève depuis de nombreuses années le manque de main-d'œuvre qualifiée afin d'intervenir adéquatement sur son patrimoine bâti. Avec la mise en place du programme de formation de l'**AEC en métiers d'art du patrimoine bâti** avec le Cégep du Vieux-Montréal, le CMAQ est à la recherche de lieux de formation concrets, de chantier-écoles, lesquels permettraient aux étudiants accompagnés des artisans professionnels, d'étudier les composantes, de procéder à des échantillonnages, de procéder à des opérations d'entretien, de consolidation, de restauration et de reproduction des éléments existants.

À l'image des Grands Ateliers¹³, où l'on réunit à la fois des professionnels de l'architecture et du bâtiment, mais également des ateliers de charpenterie, de métallerie et où on place la pédagogie au cœur du concept, Montréal a grand besoin d'un lieu stratégique et intégré de formation des métiers du patrimoine bâti.

¹² Il nous fera plaisir de fournir à la commission copie de ces données sur demande.

¹³ <https://www.lesgrandsateliers.org/concept-des-grands-ateliers/>.

Recommandation no. 2

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal d'analyser la possibilité de réaliser des chantier-écoles des métiers d'art du patrimoine bâti dans les ensembles industriels vacants ou sous-occupés, de propriété municipale, qui ont des besoins de restauration et de les animer ainsi de manière transitoire jusqu'à une occupation définitive des sites.

Recommandation no. 3

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal d'encourager l'occupation des bâtiments industriels par des ateliers d'artisans en intégrant cette possibilité dans son approche de requalification du parc industriel.

Recommandation no. 4

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal de puiser dans les consultations existantes sur le sujet de l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure (en cours) ainsi que dans la consultation sur les ateliers d'artistes (2007-2015) afin de s'inspirer dans l'élaboration des principes directeurs qui en découlent.

3. Documenter les savoir-faire, les techniques et les matériaux d'époque

Les bâtiments et ensembles industriels ont des particularités architecturales qui demandent des connaissances spécialisées afin d'y intervenir de manière responsable. Afin d'en tenir compte dans les travaux potentiels, les techniques de construction ainsi que les matériaux utilisés dans la construction des bâtiments doivent faire l'objet d'une documentation au même titre que les noms des architectes, des industries, et des usages des lieux.

S'il est vrai que le patrimoine industriel est reconnu essentiellement pour sa volumétrie et sa fonction de repère dans les quartiers, leurs structures sont également les témoins de savoir-faire immatériel lié aux techniques de construction, au choix des matériaux, à l'ingénierie des bâtiments, et à leur fonction première. C'est pourquoi le CMAQ est d'avis que la dimension immatérielle de leur patrimoine devrait être incluse dans la documentation de l'objet matériel.

Les artisans professionnels qui œuvrent en architecture et patrimoine sont détenteurs de connaissances et de savoir-faire spécialisés qui peuvent être mis à contribution lors de l'analyse, de la production de constat d'état, de documentation des techniques et des matériaux anciens de bâtiment.

De plus, l'inventaire détaillé des ensembles patrimoniaux devrait intégrer une évaluation des éléments suivants¹⁴ :

- État physique détaillé (par des spécialistes reconnus)
- État d'authenticité
- Valeurs historiques
 - Ancienneté relative ou absolue
 - Association à un personnage ou à un groupe
 - Importance dans l'histoire locale et nationale
- Valeurs paysagères (ou urbanistique)
 - Point de repère
 - Paysage culturel ou représentatif d'un paysage culturel
- Valeurs architecturales et/ou artistiques
 - Rareté relative ou absolue
 - Situation dans la production courante
 - Situation dans l'ensemble du concepteur
 - Unicité, innovation et complexité de l'ouvrage

À ceci, s'ajoute également une multitude de valeurs, telles que la valeur artistique, associative, culturelle, économique, éducative, émotionnelle, politique, publique, religieuse, scientifique, symbolique, etc.¹⁵ que la Ville de Montréal gagnerait à prendre en compte dans la documentation de ses ensembles.

Enfin, la démarche d'acquisition des connaissances est essentielle et ses résultats sont d'intérêts publics.

Recommandation no. 5

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal de solliciter le réseau d'artisans professionnels et d'intégrer le CMAQ dans la démarche d'acquisition des connaissances des ensembles industriels d'intérêts.

Recommandation no. 6

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal d'élargir le champ des valeurs prises en compte dans l'évaluation des ensembles du patrimoine industriel afin d'y intégrer, entre autres, la dimension immatérielle (savoir et savoir-faire).

¹⁴ Chacun de ces éléments sont définis dans : Ministère de la Culture et des Communications, lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine bâti dans le cadre de la production d'une étude d'impact sur l'environnement, 2017. En ligne :

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/guideetudesimpact.pdf>.

¹⁵ Une définition de chacune se retrouve dans le guide conçu par Héritage Montréal, Le patrimoine c'est quoi? 2017, en ligne : https://www.heritagemontreal.org/wp-content/uploads/2017/01/le-patrimoine_activites.pdf.

Recommandation no. 7

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal de produire des fiches détaillées à l'intention de tous les propriétaires des ensembles industriels à la suite du processus d'acquisition des connaissances (à l'image du processus réalisé lors de l'inventaire du patrimoine de proximité dans l'Arrondissement Ville-Marie¹⁶).

Trois principes à considérer dans la démarche globale

1. Vers une définition holistique du patrimoine industriel montréalais

Afin de concevoir des outils adaptés à la valeur du patrimoine, il est essentiel de se doter de définitions et de critères clairs qui pourront orienter les mécanismes de prise de décisions en la matière. La notion de patrimoine a longtemps été restreinte à son acceptation matérielle, et donc au patrimoine bâti. Or, cette notion intègre aujourd'hui de plus vastes composantes, dont le patrimoine immatériel.

Il nous apparaît important de prendre en considération cette évolution de la notion de patrimoine dans le cadre de cette consultation afin d'intégrer de manière holistique l'ensemble de ses composantes. En ce sens, la définition du patrimoine industriel proposée par l'Association québécoise du patrimoine industriel nous apparaît fort à propos :

Le patrimoine industriel regroupe « (...) un ensemble de biens matériels et immatériels qui font partie de l'histoire des industries, des entreprises et du monde du travail (1) ». Le patrimoine industriel est constitué des éléments suivants : les bâtiments, les objets, les archives, les savoirs, l'histoire d'entreprise et l'histoire ouvrière. L'histoire ouvrière par exemple, nous parle de ces gens à travers leurs conditions de travail et leurs luttes syndicales et politiques. L'histoire des travailleurs nous renseigne non seulement sur l'ensemble des changements ayant contribué à l'édification de notre société moderne, mais également sur la capacité d'adaptation et de réaction de l'homme face à la machine et aux lois du marché¹⁷.

¹⁶ Arrondissement de Ville-Marie, plan de mise en valeur du patrimoine local de ville-Marie, en ligne : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/36671_broc_plan_patrimoine_maj_vf_3_web.pdf

¹⁷ AQPI, découvrir le patrimoine industriel. Guide d'introduction et d'intervention, Montréal : AQPI, 2002, p.4. Disponible en ligne : <http://www.aqpi.qc.ca/le-patrimoine-industriel.html>.

Recommandation no. 8

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal se dote d'une définition claire du patrimoine industriel qui dépasse la seule valeur architecturale, historique et urbanistique afin d'intégrer la notion de patrimoine immatériel.

2. En faveur d'une approche collaborative à tous les niveaux

Une approche collaborative n'est pas seulement une consultation ou un échange d'idées. Il s'agit d'intégrer véritablement les partenaires dans un cadre d'échanges structuré qui a un impact réel sur le projet à venir, et de les incorporer dans la prise de décisions des différentes étapes. Il s'agit de co-construire un projet en trouvant le juste équilibre entre les parties prenantes. Bien que parfois laborieux, cette approche permet d'inclure les acteurs qui sont essentiels à la réalisation durable du projet et d'intégrer leur point de vue afin de créer un projet à l'image du groupe.

Afin qu'une démarche de requalification et de restauration d'un élément du patrimoine industriel soit un succès, le CMAQ est d'avis qu'une approche collaborative et multidisciplinaire est la clé afin d'assurer la qualité des interventions, la transparence du processus et la rigueur du travail qui sera effectué sur le terrain. C'est pourquoi le Conseil des métiers d'art du Québec travaille depuis plusieurs années à réunir à une même table l'ensemble des acteurs concernés par notre patrimoine bâti et fait la promotion d'une expertise multidisciplinaire.

Selon nous, tout projet de restauration gagnerait à inclure les experts suivants dans le processus qui vient en **amont** de la réalisation des travaux : des architectes expérimentés, des ingénieurs connaisseurs des structures et matériaux industriels, des restaurateurs du Centre de conservation du Québec, des artisans professionnels, les propriétaires, les promoteurs (le cas échéant), les représentants de la municipalité.

Soulignons au passage qu'il nous apparaît incohérent que, dans cette consultation, qui met l'accent sur 46 grands ensembles industriels montréalais, trop peu de représentants des entreprises occupant ces ensembles ne se soient manifestés.

Recommandation no. 9

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal intègre l'approche collaborative dans sa démarche de consultation et de requalifications des ensembles patrimoniaux sur son territoire.

Recommandation no. 10

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal sollicite plus activement les propriétaires des biens à l'étude afin de les sensibiliser à la valeur de leurs biens, aux potentiels de mise en valeur et aux projets à venir.

3. Développement durable

Le rôle des ateliers d'artisans dans le développement d'une métropole écoresponsable et sobre en carbone nous apparaît clair : soutenir la création d'objets et d'ouvrages qui répondent aux besoins de la communauté, qui soient fabriqués selon des standards de qualité élevés garants de la durabilité, et qui soient produits à une échelle humaine est un gage d'avenir pour le développement d'une ville durable et tournée vers l'avenir.

Il en va de même pour les artisans qui contribuent à la restauration de notre patrimoine bâti. Nombreuses sont les études qui montrent que la restauration et la réhabilitation des bâtiments anciens, à l'instar de la démolition et de la reconstruction à neuf, peuvent être plus écologiques et durables dans le temps¹⁸. Restaurer le patrimoine bâti crée non seulement de l'emploi, mais permet de transmettre à une future génération un legs du passé tout en générant un pôle d'attractivité touristique.¹⁹

L'une des valeurs fondamentales véhiculées par le secteur des métiers d'art est la consommation locale et écoresponsable, valeur qui est souhaitable en milieu urbain. C'est pourquoi il nous apparaît important de souligner ici que la requalification et la restauration des ensembles industriels montréalais devraient, à notre avis, se réaliser selon les principes de développement durable, en favorisant l'usage de matériaux et de savoir-faire en cohérence avec la construction d'origine.

Recommandation no. II

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal intègre à son approche de requalification des ensembles industriels un engagement ferme à l'endroit du respect des principes du développement durable.

¹⁸ Cela étant le cas, bien entendu, pour les structures qui sont encore en état de le permettre.

¹⁹ Voir à ce propos le magazine de l'ordre des architectes du Québec, esquisse, dossier : protéger nos ensembles patrimoniaux, hiver 2020-2021. En ligne : <https://www.oaq.com/magazine-esquisses/archives/protoger-nos-ensembles-patrimoniaux/>.

Résumé des recommandations

Recommandation no. 1

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal intègre des clauses spécialisées facilitant l'intégration de la main-d'œuvre des artisans professionnels dans les appels d'offres pour la restauration des ensembles industriels patrimoniaux montréalais.

Recommandation no. 2

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal d'analyser la possibilité de réaliser des chantier-écoles des métiers d'art du patrimoine bâti dans les ensembles industriels vacants ou sous-occupés, de propriété municipale, qui ont des besoins de restauration et de les animer ainsi de manière transitoire jusqu'à une occupation définitive des sites.

Recommandation no. 3

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal d'encourager l'occupation des bâtiments industriels par des ateliers d'artisans en intégrant cette possibilité dans son approche de requalification du parc industriel.

Recommandation no. 4

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal de puiser dans les consultations existantes sur le sujet de l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure (en cours) ainsi que dans la consultation sur les ateliers d'artistes (2007-2015) afin de s'inspirer dans l'élaboration des principes directeurs qui en découlent.

Recommandation no. 5

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal de solliciter le réseau d'artisans professionnels et d'intégrer le CMAQ dans la démarche d'acquisition des connaissances des ensembles industriels d'intérêts.

Recommandation no. 6

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal d'élargir le champ des valeurs prises en compte dans l'évaluation des ensembles du patrimoine industriel afin d'y intégrer, entre autres, la dimension immatérielle (savoir et savoir-faire).

Recommandation no. 7

Le CMAQ recommande à la ville de Montréal de produire des fiches détaillées à l'intention de tous les propriétaires des ensembles industriels à la suite du processus d'acquisition des connaissances (à l'image du processus réalisé lors de l'inventaire du patrimoine de proximité dans l'Arrondissement Ville-Marie²⁰).

Recommandation no. 8

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal se dote d'une définition claire du patrimoine industriel qui dépasse la seule valeur architecturale, historique et urbanistique afin d'intégrer la notion de patrimoine immatériel.

Recommandation no. 9

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal intègre l'approche collaborative dans sa démarche de consultation et de requalifications des ensembles patrimoniaux sur son territoire.

Recommandation no. 10

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal sollicite plus activement les propriétaires des biens à l'étude afin de les sensibiliser à la valeur de leurs biens, aux potentiels de mise en valeur et aux projets à venir.

Recommandation no. 11

Le CMAQ recommande que la ville de Montréal intègre à son approche de requalification des ensembles industriels un engagement ferme à l'endroit du respect des principes du développement durable.

²⁰ Arrondissement de Ville-Marie, plan de mise en valeur du patrimoine local de ville-Marie, en ligne : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/36671_broc_plan_patrimoine_maj_vf_3_web.pdf.

Conclusion

Comme il l'a fait pour la consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure, le Conseil des métiers d'art du Québec est engagé pour une meilleure représentation des artisans dans l'espace public, une meilleure connaissance de leur travail auprès de la communauté et des professionnels, et une collaboration renouvelée en ce qui concerne les interventions menées sur notre cadre bâti patrimonial.

Nous sommes persuadés que le milieu artisan possède des clés d'interprétation et des solutions créatives afin de parvenir à mieux préserver et mettre en valeur le patrimoine montréalais, dont les ensembles industriels. Nos artisans professionnels sont des partenaires à intégrer dans le processus de requalification et de restauration du patrimoine industriel. Ils peuvent également être des locataires de choix dans ces environnements qui possèdent des volumétries et composantes adaptées à leur pratique. Enfin, leurs connaissances sont des atouts non-négligeables à une meilleure compréhension et documentation des ensembles industriels.

Le patrimoine industriel de Montréal est un élément identitaire indéniable et complexe qui doit faire l'objet d'une réflexion profonde, multidisciplinaire et concertée. De nombreux organismes de l'écosystème du patrimoine montréalais sont prêts à se mobiliser afin de participer à définir cette vision et la mise en valeur tant attendu de cet immense héritage. N'en tient qu'à la ville de Montréal de mener un processus transparent, complet et exemplaire.